

# ENCORE UN PROJET DEMESURE : LE « MEGA EOLIEN » INDUSTRIEL !!!

La ZDE des AVANT-MONTS = Zone de Développement Eolien  
(Riols, Pardailhan, Ferrières-Poussarou, Saint-Etienne d'Albagnan, Olargues)

Nous tenons à vous informer du projet d'une ZDE de **80 hectares sur 18 kilomètres de crêtes environ**, de Riols à Col Fumat (Olargues).  
Puissance maximale de cette ZDE = **100 MégaWatt** comprenant les 4 éoliennes de 75 m de haut déjà implantées à Riols (soit  $4 \times 0,9 = 3,6$  MW).

**Ce projet de ZDE a été voté** par la Communauté de Communes Orb/Jaur (délibérations Communauté de Communes Orb/Jaur n° 054 2007 et n° 068 2007), et la Communauté de Communes du pays Saint-Ponais s'y est rattachée en prenant la compétence :

“ *Création d'une Zone de Développement de l'Eolien* ” (Arrêté Préfectoral n° 2007-I-2895 du 28/12/2007).

## L'EOLIEN INDUSTRIEL : NON ! POURQUOI ?

### NI ECONOMIQUE !

**Recettes à court terme / Dépenses à moyen et long terme**  
**Friche industrielle / Immobilier**

Les taxes professionnelles versées aux Communauté de communes (provenant en partie de fonds publics) et les loyers pour les propriétaires (particuliers ou domaine public) **sont très inférieurs au coût de démantèlement des éoliennes**, sans compter que les nouvelles recettes entraînent la baisse de la dotation globale de fonctionnement des communes dans certains cas.

**Coût du démantèlement** : prenons l'exemple de Sallèles-Limousis (Aude)

Après 4 ans : arrêt de l'exploitation.

Bilan : 120.000 euros de Taxe Professionnelle encaissés et un cimetière d'aérogénérateurs dont le coût de démantèlement s'élève à 934.000 euros !

**Forte dévalorisation des biens immobiliers** dans un rayon de 10 km.

Souhaitons nous cela dans les Avant-monts ?!

### NI ENERGETIQUE !

Ne constitue en rien la sortie du nucléaire : au contraire il s'y ajoute !

**Rentabilité** = ¼ du temps seulement ; les ¾ du temps restant compensés par du « polluant » (charbon, pétrole, gaz...) produisant des gaz à effet de serre (GES)

**Le grand éolien industriel tue le petit éolien.**

**La meilleure énergie est celle que l'on ne fabrique pas !**

**Engageons nous à économiser l'énergie plutôt qu'en produire toujours plus !**

### NI ECOLOGIQUE !

**Saccage de nos paysages / Faune et flore / Chasse**  
**Dégâts irréversibles / Certificat vert**

Les éoliennes géantes seront très visibles non seulement de l'environnement proche, mais aussi du Caroux, du Somail, de l'Espinouse et de nombreux villages et hameaux.

La faune et la flore seront menacées dans leur biodiversité.

Les territoires de chasse réduits et découpés.

La montagne sera éventrée : chemins surdimensionnés, 1000 tonnes de béton ferrailé par pylône. L'exportation d'électricité vers d'autres pays leur donnera des droits à polluer (Certificats verts décidés dans les Accords de Kyoto et Grenelle de l'Environnement).

Notre Parc Naturel peut-il cautionner cela ?

### NI SOCIAL !

**Santé / Emploi / Tourisme**

**Fortes nuisances pour les riverains** : infrasons, effet stroboscopique, bruit...(Rapports Chouard / Villey-Migraïne)...

**Aucune création d'emploi dans notre vallée** (Source : Assistant Chef de Projet EDF Energies-Nouvelles).

**Forte baisse du tourisme vert.**

Comment des touristes pourront-ils être attirés par ces forêts d'aérogénérateurs qu'on prévoit ici ?

Ces différentes informations feront l'objet de développements lors des prochaines réunions publiques et futurs documents.

Pour de plus amples informations ou adhésion à notre association : **Association HURLEVENT**

Hameau de Campels - 34390 St-Etienne d'Albagnan (association loi 1901 déclarée le 09 mai 2003)

Site Internet : [www.hurlevent.org](http://www.hurlevent.org)

Courriel : [contact@hurlevent.org](mailto:contact@hurlevent.org)